RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01248
Numéro SIREN : 882 167 570
Nom ou dénomination : TECHNICAL AMENAGEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 4415

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 15 AVR. 2022
Numéro: 4415

SAS TECHNICAL AMENAGEMENTS
au capital de 10 000 euros
Siège social : Parc de l'Evènement 1 allée d'Effiat
91160 LONGJUMEAU
882 167 570 RCS EVRY

Procès-verbal des décisions des associés
Du 30/06/2021

Les associés de la société TECHNICAL AMENAGEMENTS SAS au capital de 10 000 € divisés en parts sociales, dont le siège social est au Parc de l'Evénement, 1 allée d'Effiat 91160 LONGJUMEAU.

L'assemblée est présidée par M Bruno VOIVENEL agissant en qualité de président de la société :

Est présent ce jour :

Mme Voivenel Murielle

Le président rappelle que l'ordre du jour est l'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021, le tout conformément à la loi, et prendre les décisions ci-après concernant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/106/2021
- Constatation de l'absence de conclusion de conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce
- L'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions

* Première décision

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes de l'exercice clos au 30/06/2021 au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice l'inventaire et les comptes annuels dûment signés, ce dépôt valant approbation des comptes (C. Com art L223.31).

* Deuxième décision

L'assemblée prend acte qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

*** Troisième décision**

L'assemblée approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.
En l'absence de distribution d'un dividende indiquer :
En conséquence les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 18954€ sot affecté au compte « report à nouveau ».

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le président indique les dividendes versés des 3 exercices précédents :
Pas de dividende versé antérieurement (premier exercice)

De tout ce qui précède, le président a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Le Président, représentant légal de la société TECHNICAL AMENAGEMENTS)
Bruno Voivenel

TECHNICAL AMENAGEMENT
Parc de l'Evénement
1 allée d'Effiat
91160 LONGJUMEAU
882 167 570 RCS Evry

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

N° 2065-SD
2021
cerfa
N° 11084*22
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 25022020	et clos le 30062021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS TECHNICAL AMENAGEMENTS	
SIRET 88216757000010	Mél : technicalamenagements@gmail.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
1 Allée d'Effiat 91160 LONGJUMEAU	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées : HOLDING — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	5 584
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV éxonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ — Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐ — Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐ — Autres dispositifs ☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐

Société d'investissement immobilier côtée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / Adresse / N°

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse / N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON — Si oui, indication du logiciel utilisé : CIEL 50C

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Raphaëlle MAYEN 3 rue Saint-Sauveur 91160 BALLAINVILLIERS Tél : 0981835447	Tél :
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 23072021 Lieu : Longjumeau
	Qualité et nom du signataire : Président-VOIVENEL Bruno
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ *Prestataire :*	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2021

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				**Total (a à h)**		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2021**

cerfa N° 15948 * 03

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**SAS TECHNICAL AMENAGEMENTS** — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	**1 Allée d'Effiat 91160 LONGJUMEAU**
SIRET	**8 8 2 1 6 7 5 7 0 0 0 0 1 0**
Durée de l'exercice en nombre de mois*	**1 7** — Durée de l'exercice précédent*

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/06/2021 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040	**21 412**	042	**21 412**
	Total I (5)		044	**21 412**	048	**21 412**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS — Marchandises*		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	**11 934**	086	**11 934**
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	**11 934**	098	**11 934**
	Total général (I + II)		110	**33 346**	112	**33 346**

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	**8 000**
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	**18 954**
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	**26 954**
	Provisions pour risques et charges — Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	**252**
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	**6 140**
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	**6 392**
	Total général (I + II + III)	180	**33 346**

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	**21 412**
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° 2033-A-SD Editions Informatiques Comptables 2021

CONTROLE DE CONCORDANCE

DESIGNATION	MONTANT	ECART
	Total écart	0.00

DGFiP N° 2033-B-SD **2021**

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS TECHNICAL AMENAGEMENTS** — Néant ☐ *

Exercice N clos le **30 06 2021**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires 209	214	
		Services*	215	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	6 876
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	6 876
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(6 876)
	Produits financiers (III) 280	25 830	Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	18 954

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 18 954 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	1 292
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981		JEI (44. *sexies* A) 989		
	ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991		Investissements outre-mer 344		
	ZFANG (44. *quaterdecies*) 345				
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993		
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	350	25 830
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)		655		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies* A)		643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies* B)		645		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies* C)		647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies* D)		648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col 1 / Déficit col 2	352	354	5 584
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*		356		
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col 2	370	372	5 584

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

N° 2033-B-SD Editions Informatiques Comptables 2021

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS TECHNICAL AMENAGEMENTS**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières ..		480		482	21 412	484		486	21 412	
TOTAL		490		492	21 412	494		496	21 412	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values

N° 2033-C-SD Editions Informatiques Comptables 2021

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFiP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) | Désignation de l'entreprise : **SAS_TECHNICAL_AMENAGEMENTS** | Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	5 584
Total des déficits restant à reporter				870	5 584

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD **2021**
Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 30/06/2021 SIREN 882167570

Dénomination de l'entreprise **SAS TECHNICAL AMENAGEMENTS**

Adresse (voie) **1 Allée d'Effiat**

Code postal **91160** Ville **LONGJUMEAU**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou d'actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou d'actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou d'actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou d'actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **VOIVENEL** Prénom(s) **Bruno**
Nom marital | % de détention **54,38** Nb de parts ou d'actions **435.00**
Naissance : Date **22051972** N° Département **61** Commune **FLERS** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **1041** Voie **Avenue de la gare**
Code postal **77310** Commune **SAINT FARGEAU PONTHIERRY** Pays **FRANCE**

Titre (2) **MME** Nom patronymique **DRGON** Prénom(s) **Murielle**
Nom marital **VOIVENEL** % de détention **45,62** Nb de parts ou d'actions **365.00**
Naissance : Date **27051971** N° Département **77** Commune **VILLEPARISIS** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **1041** Voie **Avenue de la gare**
Code postal **77310** Commune **SAINT FARGEAU PONTHIERRY** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° 2033-F-SD Editions Informatiques Comptables 2021

DGFiP N° 2033-G-SD **2021**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 30/06/2021

SIREN 882167570

Dénomination de l'entreprise : SAS TECHNICAL AMENAGEMENTS

Adresse (voie) : 1 Allée d'Effiat

Code postal : 91160 Ville : LONGJUMEAU

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	1

Forme juridique	SASU	Dénomination	BMV AMENAGEMENTS		
N° SIREN (si société établie en France)	883584914			% de détention	100,00
Adresse : N°	1	Voie	Allée d'Effiat		
Code Postal	91160	Commune	LONGJUMEAU	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Editions Informatiques Comptables 2021 N° 2033-G-SD

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2033-B-SD 2021

ANNEXE

Désignation de l'entreprise **SAS_TECHNICAL_AMENAGEMENTS**

Détail des réintégrations diverses	Exercice N
QP FRAIS ET CHARGES DIVIDENDE RECU	1 292

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2021

ANNEXE

Désignation de l'entreprise SAS_TECHNICAL_AMENAGEMENTS

Détail des déductions diverses	Exercice N
DIVIDENDE FILIALE	25 830

CHARGES A PAYER AYANT LE CARACTERE DE PROVISIONS

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	MONTANT
CAP HONOS COMPTABLES	1140
TOTAL	**1140**

OPTION REGIME SOCIETE MERE

Mention expresse (art. 1732 du CGI)

OPTION REGIME SOCIETE MERE

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	CAPITAL	RESERVES REPORT A NOUVEAU	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	VALEURS TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS	CAUTIONS ET AVALS DONNES	CA HT DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENCE ENCAISSE
				BRUTES	NETTES					
Filiales détenues à plus de 50%										
BMV AMENAGEMENTS N° SIREN 883584914	10000	0	100.00	10	10	0	0	84849	25996	25830
Total	**10000**	**0**		**10**	**10**	**0**	**0**	**84849**	**25996**	**25830**